

VOLUME 40  
NUMÉRO 1  
NOVEMBRE  
2020

# le point.

WWW.CS3R.ORG

PAGES 6 À 14 DOSSIER SPÉCIAL JUSTICE MIGRATOIRE

PAGES 2-3 FÉMINISTES CONTRE L'INJUSTICE MIGRATOIRE



NE ME JETEZ PAS,  
PARTAGEZ-MOI!



DÉCLARATION DE  
SOLIDARITÉ AVEC LES  
PEUPLES AUTOCHTONES  
PAGE 4

RACINES DE L'EXIL  
PAR DES LIVRES ET  
DES RÉFUGIÉ·E·S  
PAGE 8-9

FAIRE DE LA CONNAISSANCE,  
UN BIEN COMMUN  
PAR JEAN-YVES PROULX  
PAGE 18

COMITÉ DE SOLIDARITÉ  
TROIS-RIVIÈRES

# Féministes contre l'injustice migratoire

**FLORIE DUMAS-KEMP**  
COORDONNATRICE DES COMMUNICATIONS

Ces derniers mois, la pandémie de COVID-19 a chamboulé bien des sphères de nos vies. Elle a aussi mis en lumière et exacerbé les injustices que subissent les personnes migrantes au Canada et à travers le monde. Durcissement des frontières, droits bafoués, racisme systémique, criminalisation et détention, travail essentiel mais précaire et sous-payé, etc. Vous trouvez dans ce numéro du Point un dossier spécial sur la justice migratoire dans le cadre des Journées québécoises de la solidarité internationale. Mais d'abord, comment les femmes migrantes sont-elles affectées par ces injustices? Voyons ici en 3 points pourquoi la justice migratoire doit être au cœur de notre solidarité internationale et de nos luttes féministes.

## LES VIOLENCES SEXISTES SUR LA ROUTE MIGRATOIRE

Sur les 19,6 millions de personnes réfugiées à l'échelle mondiale, la moitié sont des femmes. Pour ce qui est des 244 millions de personnes migrantes dans le monde, près de la moitié sont des femmes. Les parcours migratoires sont aussi variés qu'il y a de personnes migrantes. Toutefois, pour les femmes, la migration vient avec un lot de difficultés particulières.

Au cours des dix dernières années, le nombre de personnes forcées de migrer a bondi de plus de 50%. Les conflits sont une des sources principales de ces déplacements forcés. Les femmes sont particulièrement affectées par ces conflits, car elles y subissent des violences sexuelles de manière disproportionnée. Lorsque les femmes fuient ces zones, les violences sexistes et sexuelles se poursuivent. En Amérique Latine, ce sont plus de 80% des migrantes qui sont agressées sexuellement sur leur trajet vers la frontière américaine. Les femmes migrantes sont aussi particulièrement vulnérables face à la traite humaine.

De plus, les droits des femmes enceintes sont fragilisés pendant leur voyage migratoire. Elles n'ont pas accès à des soins prénataux ou d'accouchement adéquats. Sans ces soins de santé, elles font face à un risque très grand de mortalité. C'est d'ailleurs l'une des principales causes de décès et de maladie pour les femmes et les filles déplacées.

Pour lutter contre ces violences sexistes vécues par les migrantes dans le monde, il nous faut défendre la liberté de circulation pour tous et toutes et le droit des personnes de migrer dans des conditions sécuritaires et dignes.

## L'EXPLOITATION EN TERRES D'ACCUEIL

Lorsque les femmes migrantes arrivent à destination, elles doivent maintenant faire face à de nouvelles difficultés. Le racisme sys-

## ● SOMMAIRE

- 2-3 • ÉDITORIAL : FÉMINISTES CONTRE L'INJUSTICE MIGRATOIRE
- 4 • DÉCLARATION : NOUS AFFIRMONS NOTRE SOLIDARITÉ AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES
- 5 • JQSI-PROGRAMMATION
- DOSSIER JUSTICE MIGRATOIRE**
- 6-7 • ET SI ON CHANGEAIT DE PLACE? LÉA LEBEL-MICHAUD
- 8-9 • LES MIGRATIONS, DES HISTOIRES HUMAINES RACINES DE L'EXIL
- 10 • LOI 8 ET SYNDICALISATION : UNE HISTOIRE À REVISITER POUR LUTTER CONTRE LE RACISME SYSTÉMIQUE
- 11 • NARRATIFS TOXIQUES DISCOURS DE LA HAINE CONTRE LES PERSONNES MIGRANTES DANS LES MÉDIAS
- 12-13 • POUR UNE PERSPECTIVE GLOBALE DU TRAVAIL

- 13 • LA MIGRATION COMME VECTEUR DE TRANSFORMATIONS SOCIALES AU CANADA
- 14 • PERSONNES RÉFUGIÉES, DEMANDEUSES D'ASILE OU MIGRANTES : UNE DIFFÉRENCE CRUCIALE
- 15 • ENTREVUE : POUR UN SYSTÈME DE SANTÉ RÉELLEMENT UNIVERSEL
- COOPÉRATION INTERNATIONALE**
- 16 • UNE NOUVELLE ÉCOLE À AVEZETA AU TOGO
- 17 • LES BONNES NOUVELLES DE LA COOPÉRATION!
- 19 • SAVOIR LIBRE FAIRE DE LA CONNAISSANCE, UN BIEN COMMUN
- 19 • STAGES INTERNATIONAUX
- 20 • S'ENGAGER AU CS3R : CITOYEN.NE.S DU MONDE ET DE CHEZ NOUS
- 21-22 • RÉSEAU IN-TERRE-ACTIF
- 23 • LOTERIE SOLIDAIRE
- 24 • FINANCEMENT DU CS3R

**Des groupes de défense des droits des migrant·e·s revendiquent un statut pour tous et toutes depuis plusieurs années. Les actions en ce sens se sont multipliées depuis la pandémie un peu partout au Québec et au Canada.**



PHOTO : ION ETXEBARRIA, SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRE, JUILLET 2020

témique, mêlé au sexisme, entrave leur recherche d'emplois et de conditions de travail dignes. Elles gagnent généralement moins que leurs consœurs blanches et encore moins que les hommes blancs. Globalement, elles occupent majoritairement des emplois féminins dévalorisés et sous-payés, comme le travail de soins ou le travail domestique. Dans le monde, les femmes représentent la grande majorité des travailleurs domestiques migrants. Ces travailleuses, souvent confinées chez leur employeur, font face à des risques d'abus importants, et ce, même au Canada.

Quand les personnes migrantes ont accès à du travail, il se fait généralement dans des conditions inhumaines et parfois même mortelles. La pandémie a exposé comment le travail de ces personnes est essentiel, dans les champs ou les CHSLD. Chaque travailleuse devrait pouvoir jouir de conditions de travail décentes et dignes, qu'elles soient migrantes ou non.

### SANS STATUTS NI DROITS

Parmi ces travailleurs et travailleuses essentielles de l'ombre, on trouve beaucoup de personnes sans statut. Au Canada, on estime qu'il y a quelques centaines de milliers de personnes migrantes sans statut d'immigration valide. Les personnes sans statut n'ont pas accès à la santé, à l'éducation, aux conditions de travail minimales en vigueur. La situation des femmes sans statut est d'autant plus précaire.

Comme le soulignait le Collectif des femmes sans statut de Montréal en 2016, elles sont plus vulnérables et affectées économiquement car

« ce sont elles qui doivent généralement rester à la maison quand les enfants ne peuvent pas aller à l'école parce qu'ils n'ont pas de papiers. » (Radio-Canada). De plus, lorsqu'elles subissent des violences domestiques, elles n'ont aucun recours. La menace de déportation et de détention maintient ces femmes dans des situations d'exploitation extrême ou de violence.

### SOLIDAIRES CONTRE L'INJUSTICE MIGRATOIRE

Face à ces injustices, des groupes de femmes migrantes s'organisent partout dans le monde pour défendre leur droit à la dignité. Pensons à l'association Egna Legna Besidet qui milite pour les droits des travailleuses migrantes au Liban, ou encore au Collectif des femmes sans statut à Montréal. Ici, au Québec, nous pouvons soutenir les luttes des femmes migrantes en revendiquant un statut pour tous et toutes ([migrantrights.ca/statut-pour-tous/](http://migrantrights.ca/statut-pour-tous/)) afin qu'elles puissent vivre dignement avec des droits. Nous pouvons également faire un don à Solidarité sans frontière ([solidaritesansfrontieres.org/covid19](http://solidaritesansfrontieres.org/covid19)) qui soutient financièrement les personnes sans statut affectées par la pandémie. En Mauricie, soutenons le SANA Trois-Rivières ([sana3r.ca](http://sana3r.ca)).

Nous devons mettre un terme aux politiques migratoires injustes. Plus aucune femme ne devrait avoir à choisir entre aller à l'hôpital ou rester clandestine pour éviter la déportation. Plus aucune femme ne devrait avoir à choisir entre dénoncer son agresseur ou se cacher pour éviter la détention. ●

942, RUE SAINTE-GENEVIÈVE, TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC) G9A 3X6  
TÉLÉPHONE : 819 373-2598 - TÉLÉCOPIEUR : 819 373-7893

WWW.CS3R.ORG - COMMUNICATIONS@CS3R.ORG  
DIRECTEUR GÉNÉRAL : JEAN-MARC LORD  
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : JEAN-CLAUDE LANDRY  
COORDONNATRICE DES COMMUNICATIONS : FLORIE DUMAS-KEMP  
CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE : MARTIN RINFRET  
PHOTO DE COUVERTURE : ION ETXEBARRIA, SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRE

ENVOI DE PUBLICATION  
ENREGISTREMENT NO. 488 151 - ISSN : 0828-7910  
TIRAGE : 1000 EXEMPLAIRES  
IMPRIMÉ SUR DU PAPIER 100% RECYCLÉ

LE CS3R EST UNE ORGANISATION MILITANTE QUI VISE L'ÉMERGENCE D'UN MONDE SOLIDAIRE, DÉMOCRATIQUE, ÉQUITABLE, PACIFIQUE ET ÉCOLOGIQUE, PAR L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE, PAR LA PROPOSITION D'ALTERNATIVES AU MODÈLE DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE NÉOLIBÉRAL ET PAR LA RÉSISTANCE À TOUTE FORME D'OPPRESSIONS. NOUS REMERCIONS LES PERSONNES ET LES ORGANISMES QUI ONT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE CE NUMÉRO. À DIFFUSER SANS MODÉRATION!

LE COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES TIENT À REMERCIER TOUS CEUX ET TOUTES CELLES QUI ONT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE CE NUMÉRO.



# Nous affirmons notre solidarité avec les peuples autochtones

## DÉCLARATION DU COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES

AU NOM DE 208 SIGNATAIRES, DONT 29 ORGANISATIONS DE LA RÉGION. LA DÉCLARATION EST DISPONIBLE SUR NOTRE SITE WEB.

Nous membres et ami-e-s du Comité de Solidarité/Trois-Rivières (CS3R) ajoutons notre voix à celles de milliers d'autres pour offrir à la famille et aux proches de Joyce Echaquan nos sincères condoléances suite à son décès tragique. À vous peuples autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits), nous offrons notre soutien indéfectible pour oeuvrer à la reconnaissance de vos droits et à la fin des injustices.

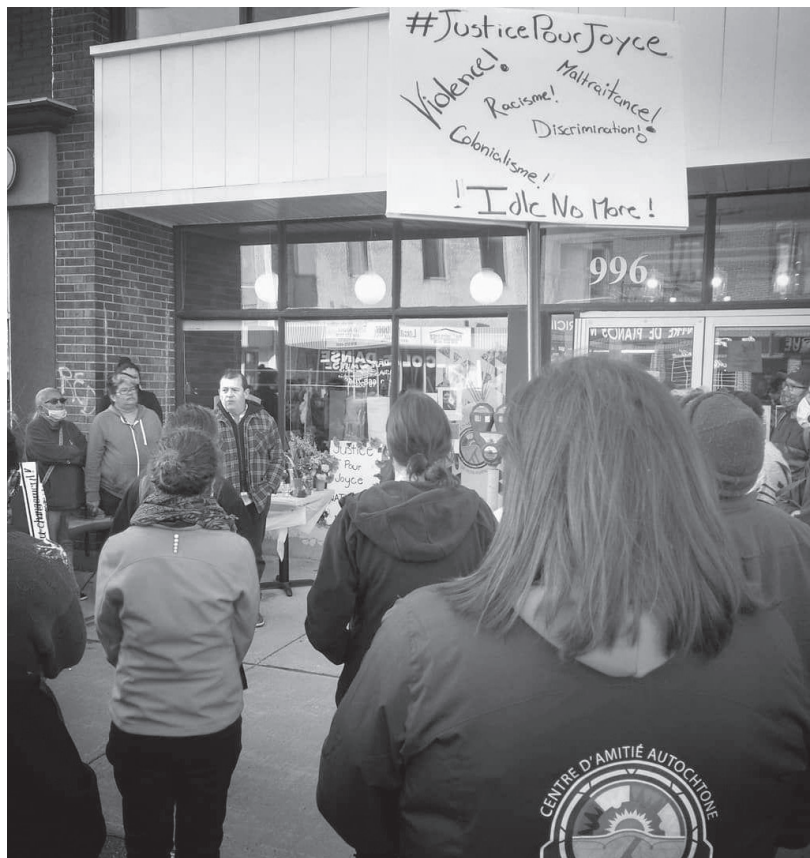
La société québécoise doit avoir le courage de reconnaître l'existence du racisme systémique envers les Autochtones, et doit immédiatement passer à l'action pour corriger la situation. L'État québécois, par la voix de son Premier ministre, doit s'engager à :

reconnaître l'existence du racisme systémique au Québec;  
adhérer à la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones;  
mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission Viens, de la Commission vérité et réconciliation, de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) de même que celles de l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador.

Il est indécent pour une société riche, éduquée, qui se targue de posséder de hautes valeurs morales de permettre la perpétuation de structures et de systèmes d'oppressions qui confinent les Autochtones à des conditions de vie se rapprochant de celles de pays en développement.

La situation actuelle engendre honte, peine, indignation et révolte dans notre société. Nous ne pouvons demeurer indifférents quand on sait que les Autochtones vivent en moyenne moins longtemps que les autres Canadiens, qu'ils sont également plus pauvres, moins en santé et moins éduqués et courent plus de risques de se retrouver en prison. Le taux de suicide dans les communautés autochtones est 3 fois plus élevé que chez les non-autochtones et 9 fois plus élevé pour les Inuits.

Citoyen·ne·s de seconde zone ? Au Canada, les Autochtones sont encore considéré·e·s comme des personnes mineures en vertu de la «Loi sur les Indiens», une loi colonialiste et



**Le 30 septembre dernier, une cinquantaine de personnes se sont rassemblées au Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières en l'honneur de Joyce Echaquan.**

paternaliste établie en 1876. Encore aujourd'hui, lorsque les communautés autochtones s'organisent pour défendre leurs droits ancestraux, elles sont réprimées violemment, judiciarisées ou deviennent la cible de crimes haineux.

Frères et sœurs autochtones, le Comité de Solidarité/Trois-Rivières (CS3R), ses membres et amis saluons votre courage et votre résilience. Nous prenons l'engagement d'acquérir une meilleure connaissance des réalités et des cultures autochtones. Nous marcherons à vos côtés en solidarité, comme des allié·e·s, si vous le voulez bien, afin de mettre fin aux injustices et bâtir un vivre ensemble harmonieux. ●



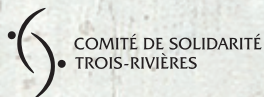
5 > 14 NOVEMBRE 2020



# JUSTICE MIGRATOIRE

## PROGRAMMATION RÉGIONALE DES JOURNÉES QUÉBÉCOISES DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

**CS3R.ORG/JQSI**



Ces activités ont lieu dans le cadre des Journées québécoises de la solidarité internationale grâce à l'appui financier du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec. Ces événements sont coordonnés au Québec par l'Association québécoise des organismes en coopération internationale (AQOCI). Cette année, le Comité de Solidarité/Trois-Rivières vous invite à une série d'activités virtuelles portant sur les migrations et la justice migratoire.



**SOIRÉE DE COURTS MÉTRAGES ENGAGÉS**  
**Vendredi 6 novembre, de 19h30 à 21h30**  
 Disponible à partir du lien suivant :  
[tinyurl.com/PtitesVuesCS3R](http://tinyurl.com/PtitesVuesCS3R)

En collaboration avec Culture Trois-Rivières, soirée de projections de 8 courts métrages internationaux qui abordent les thématiques des migrations, de l'engagement social, de l'environnement et l'art engagé.

**PROJECTION EN PRIMEUR QUÉBÉCOISE DU FILM « LOIN DE BACHAR »**  
**Mardi 10 novembre de 19h30 à 21h30**  
 Diffusion en direct sur Facebook :  
[tinyurl.com/LoindeBachar](http://tinyurl.com/LoindeBachar)

Loin de Bachar trace un portrait tout en nuances d'une famille réfugiée syrienne établie à Montréal, dont le quotidien demeure traversé par une guerre qui ne finit pas. Diffusion suivie d'un échange virtuel en présence du réalisateur Pascal Sanchez et de Muzna Dureid, militante pour la construction de la paix en Syrie. Organisé par l'AQOCI et l'Office National du Film.



**VERNISSAGE DE LA 9<sup>e</sup> ÉDITION DE L'EXPOSITION CHANGE LE MONDE, UNE ŒUVRE À LA FOIS**  
**Mercredi 11 novembre à 19h30**  
 Inscription à l'événement Zoom :  
[tinyurl.com/VernissageCMOF](http://tinyurl.com/VernissageCMOF)

Animation interactive en ligne du vernissage de l'exposition Change le monde, une oeuvre à la fois en présence d'intervenant-e-s, de participant-e-s et du public. Diffusion de capsule-vidéos commentées d'œuvres artistiques engagées. Remise de prix de reconnaissance.



## CHANGE LE MONDE UNE ŒUVRE À LA FOIS

**PANEL | LES MIGRATIONS :  
 UNE HISTOIRE DE SOLIDARITÉ**  
**Jeu-di 12 novembre de 16h à 18h**  
 Diffusion en direct sur Facebook :  
[tinyurl.com/PanelMigrationsAQOCI](http://tinyurl.com/PanelMigrationsAQOCI)

Grand panel sur les migrations et la solidarité, en présence de Mme Marie-Claire Rufagari, chercheuse et formatrice sur les migrations depuis 25 ans et de la Professeure Ndiro Ndiaye, présidente de l'Alliance pour la Migration, le Leadership et le Développement (AML). Animé par l'artiste et porte-parole des JQSI La Bronze qui fera également une prestation musicale. Une initiative de l'AQOCI en collaboration avec World University Service of Canada et le Certificat en coopération et solidarité internationales - UdeM.

**DIFFUSION EN LIGNE GRATUITE DU LONG-MÉTRAGE « DHEEPAN »**  
**Du vendredi 13 novembre au 15 novembre**  
 Inscription gratuite (places limitées) :  
[tinyurl.com/DiffusionDheepan](http://tinyurl.com/DiffusionDheepan)

Dheepan, réalisé par Jacques Audiart, raconte l'histoire de trois réfugiés tentant de se refaire une nouvelle vie en France après avoir fui la guerre civile dans leur pays d'origine. Réception du lien de diffusion sur inscription seulement. Activité réalisée en partenariat avec le Carrefour de solidarité internationale de Sherbrooke et le Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-St-Jean.



# Et si on changeait de place?

**LÉA LEBEL-MICHAUD**

CHARGÉE DE PROJET AU CARREFOUR INTERNATIONAL  
BAS-LAURENTIEN POUR L'ENGAGEMENT SOCIAL (CIBLES)



Nous sommes en 2040. Tel que les scientifiques l'avaient prévu, le réchauffement climatique a continué sa progression et a modifié le quotidien de la majeure partie de l'humanité. Malgré les sonnettes d'alarme, les compagnies pétrolières n'ont pas ralenti leur quête de profit et les gouvernements ont continué de les encourager dans leur course à la croissance. Les entreprises exploitant les hydrocarbures se sont même frayé un chemin jusqu'au Québec, où leurs activités ont eu de nombreux impacts...

La vie en territoire mauricien est de plus en plus difficile. Les activités extractives ont pollué plusieurs cours d'eau, poussant des municipalités entières à se déplacer pour éviter l'empoisonnement. Le développement de l'industrie fossile, en s'imposant comme la voie du progrès, a déstructuré les économies locales et affaibli les communautés. En monopolisant la création d'emplois, il a fait concurrence aux entreprises plus petites, en plus de nuire au tourisme par ses impacts sur l'environnement et les paysages. Puis, une fois les ressources exploitées, plusieurs industries sont parties chercher ailleurs, laissant de nombreuses personnes sans emploi.

Devant ces constats, vous, comme plusieurs Québécois et Québécoises, vous tournez vers l'option qui vous semble la moins pire : migrer vers un endroit

où les salaires sont plus élevés, en espérant pouvoir améliorer votre condition et celle de votre famille. Une option semble intéressante : le Mexique, où la demande mondiale pour les fruits et légumes a créé un besoin de main-d'œuvre au sein d'entreprises prospères. Le pays a adopté une politique pour permettre aux travailleuses et travailleurs étrangers de venir travailler de façon temporaire pour un employeur qui leur garantit un salaire et des services de base. Loin d'être emballé à l'idée de quitter vos proches, vous choisissez de tenter votre chance.

Une fois sur place, la désillusion est totale. Vous vivez avec une douzaine d'autres travailleurs, entassés dans la petite maison fournie par l'employeur. Votre patron surveille et contrôle toutes vos sorties. Vous êtes contraints à travailler 7 jours sur 7, pendant 10, 12, 15 heures. Le travail est ardu : on vous fait faire les pires tâches. Vous devez manipuler des pesticides dangereux sans protection, lever des charges lourdes sans équipements ni formation adéquate. Quand un collègue se blesse au dos, vous êtes abasourdi quand vous constatez que le patron refuse de reconnaître qu'il a besoin de soins et de le diriger vers les ressources adéquates. Comme vous ne parlez pas espagnol et ne connaissez pas le fonctionnement du système de santé, vous vous demandez ce que vous feriez si une malchance vous arrivait. Vous ne vous sentez pas en sécurité, mais vous ne voyez pas vraiment d'issue : comme vous êtes lié par contrat à votre employeur,

si vous partez ou tentez de le dénoncer, vous risquez d'être renvoyé au Canada. Votre statut ne vous confère aucun droit face aux abus et à l'exploitation

...

À la lecture de cette histoire fictive, vous avez peut-être éprouvé un sentiment d'injustice. En effet, personne ne devrait être obligé de quitter son chez-soi en raison d'injustices structurelles créées par un modèle économique abusif. Personne ne devrait être contraint à conserver un emploi aux conditions inappropriées, quels que soient son statut juridique et son pays d'origine. Pourtant, de telles aberrations se produisent chaque année au Québec et ailleurs au Canada. N'y a-t-il pas des centaines de travailleurs mexicains, guatémaltèques et autres qui viennent chaque année au Canada pour effectuer des travaux difficiles, répétitifs et dévalorisés? Pourquoi acceptons-nous qu'ils soient payés beaucoup moins que ce que nous demanderions pour faire le même travail? Pourquoi acceptons-nous qu'ils vivent dans la précarité en raison de leur statut « temporaire » qui ne leur offre pas les mêmes droits que les autres personnes demeurant au Canada?

Si des travailleurs étrangers font le choix de ces emplois dont nous ne voulons pas, ce n'est pas de gaieté de cœur. Tout comme la population québécoise, dans notre exemple futuriste, est victime de l'accaparement des terres par les compagnies pétrolières, de la destruction de ses paysages et de la déstructuration de ses activités économiques,



Carrefour international  
bas-laurentien pour  
l'engagement social

**Personne ne devrait être contraint à conserver un emploi aux conditions inappropriées, quels que soient son statut juridique et son pays d'origine. Pourtant, de telles aberrations se produisent chaque année au Québec et ailleurs au Canada.**

les populations d'Amérique latine ont pu être victimes de l'accaparement des terres agricoles et de la destruction de nombreux territoires habités par des compagnies extractives, notamment les minières canadiennes. Elles sont également victimes de l'économie capitaliste mondialisée qui amène de la pauvreté chez eux. Il s'agit d'un contexte historique, économique et politique complexe. Le Canada, en tant que pays du Nord global, a sa part de responsabilité et devrait en tenir compte dans ses politiques internationales et d'immigration.

En tant que citoyennes et citoyens canadiens sensibles au bien-être des travailleurs et des travailleuses et aux questions de justice migratoire, que pouvons-nous faire pour améliorer cette situation? Nous pouvons écrire à notre député ou à notre députée pour lui dire pourquoi nous sommes en désaccord avec certains aspects du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Nous pouvons aussi appuyer les revendications de groupes existants, qui militent pour l'amélioration des conditions de travail et de vie des travailleuses et des travailleurs migrants,

comme le collectif Soignons la justice sociale, qui demande une couverture des soins de santé pour tous et toutes: [soignonslajusticesociale.ca](http://soignonslajusticesociale.ca)

Durant les vingt dernières années, le nombre de travailleuses et travailleurs migrants temporaires au Canada a été multiplié par six, passant de 52 000 en 1996 à 310 000 en 2015.

Ensemble, mettons fin aux injustices et aux abus envers les personnes migrantes. ●

*Ce texte est aussi publié dans le Mouton Noir : [moutonnoir.com](http://moutonnoir.com). Pour en savoir plus sur le CIBLES : [cibles.org](http://cibles.org)*

---

**Pour lire des histoires réelles ayant inspiré ce texte :**

---

« *Il n'y a personne à qui parler* », de Sarah R. Champagne dans *Le Devoir*

« *Des travailleurs agricoles du Honduras se réfugient dans une église* » de Sarah R. Champagne dans *Le Devoir* (2018)

---

CRÉDIT PHOTO : JESSE WINTER



## ● LES MIGRATIONS, DES HISTOIRES HUMAINES

***Racines de l'exil*** est un livre photo qui pose un regard sur les personnes immigrantes ayant choisi Trois-Rivières comme lieu d'enracinement. À travers leurs témoignages, ce projet explore le parcours exceptionnel de 10 hommes et 10 femmes ayant vécu l'exil sous différentes formes. De la Colombie à la Bosnie-Herzégovine, du Vietnam à la Tanzanie, ***Racines de l'exil*** présente la diversité qui caractérise Trois-Rivières, cette ville qui a priori n'est pas reconnue pour son hétérogénéité. ***Racines de l'exil*** sera en librairie au printemps 2021. Nous vous présentons ici un extrait de ce projet mené par l'organisme trifluvien Des livres et des réfugié·e·s (DLDR) qui a pour mission de faciliter l'intégration scolaire et sociale des personnes immigrantes en misant sur trois vecteurs d'intégration ayant fait leurs preuves : l'art, la culture et la langue.



### Amal

Amal est d'origine marocaine, arrivée au Québec en 2003. Son histoire est une histoire de persévérance. Quatre mois après son arrivée, elle s'est trouvée un emploi. Depuis, elle a fait beaucoup de chemin de sorte qu'aujourd'hui elle est propriétaire du restaurant le Coupecou, un rêve qu'elle a caressé pendant sept ans. Amal s'implique beaucoup auprès de femmes immigrantes et met en place différentes activités visant à briser l'isolement et l'intégration de ces dernières.



### Bêrivan

Bêrivan est d'origine syrienne, arrivée au Québec en 2016. Depuis, elle a appris le français, a fait du bénévolat dans des organismes qui viennent en aide aux personnes dans le besoin, elle a travaillé comme aide à la petite enfance avant de partir sa garderie en milieu familial.



# Racines de l'exil

PHOTOS : FÉLIX NORMAND



## Matendo

Matendo a quitté le Congo quand il était enfant. Sa famille est d'abord partie pour la Tanzanie où ils sont restés plusieurs années dans un camp de réfugiés. Au début des années 2000, ils quitteront la Tanzanie pour le Québec. En 2006, c'est Trois-Rivières qu'ils choisiront. Aujourd'hui Matendo est propriétaire du salon de coiffure L'Unic Barbier et s'implique beaucoup dans la communauté trifluvienne.



## Alen

Alen Sutton est née en Bosnie-Herzégovine. Il est arrivé au Québec en tant que réfugié de guerre en 1996. Il a commencé à travailler très jeune dans le but de faire des études et ne pas s'endetter. Passionné de sports, il a obtenu son baccalauréat en kinésiologie de l'UQTR avant de décrocher un poste dans un des meilleurs programmes de sport-études au Canada à l'Académie les Estacades. En plus de son travail auprès des jeunes de l'école secondaire, il a fondé F.R.R.A.P Performance athlétique qui se spécialise en préparation physique pour athlètes de haut niveau.

## LOI 8 ET SYNDICALISATION DES TRAVAILLEURS AGRICOLES SAISONNIERS

# Une histoire à revisiter pour lutter contre le racisme systémique

**MANUEL SALAMANCA CARDONA**  
MEMBRE DU CENTRE DES TRAVAILLEURS ET  
TRAVAILLEUSES IMMIGRANT·E·S (CTI)

Les temps de pandémie qui nous vivons maintenant, nous montrent plus que jamais, la relation étroite entre la précarité d'emploi et le statut d'immigration. Cependant, cette relation n'est pas neuve.

Elle a été produite historiquement. Dans le cas des travailleurs agricoles saisonniers du Québec, cette production est bien observable avec le projet de loi 8 de 2014 qui a presque éradiqué les possibilités de syndicalisation des travailleuses et travailleurs migrants dans le secteur agricole. Si déjà leur condition de déportabilité définie par le gouvernement fédéral était un facteur qui a limité leur capacité à s'organiser et à se syndiquer, le projet de loi 8 provincial, maintenant les empêche totalement de s'organiser pour améliorer leurs conditions de travail.

L'Assemblée nationale a adopté la loi 8 sous le gouvernement du Parti libéral en 2014. Cette loi a permis aux employeurs de se soustraire à l'application de la décision de la Cour supérieure du Québec (datant de mars 2013) selon laquelle les travailleurs et travailleuses agricoles avaient le même droit que tout·e autre travailleur·euse de se syndiquer. Pour le dire franchement, la loi 8 exclut les travailleurs et travailleuses agricoles des petites fermes de tous les articles du Code du travail de Québec qui font référence aux pouvoirs d'une unité de négociation collective, ce qui inclut également le droit de grève. Les groupes les plus affectés par cette mesure sont les travailleuses et travailleurs saisonniers venant du Mexique et du Guatemala. Il s'agit de personnes qui arrivent pour travailler dans des conditions qui ne sont pas habituellement tolérées par les locaux.

La naturalisation de la précarité du travail de ces travailleurs de la part des autorités et producteurs agricoles est bien observable dans les discussions à l'Assemblée nationale de 2014. Dans ce moment l'alliance entre le gouvernement libéral avec les différentes associations de producteurs agricoles (UPA, APMQ et APFFQ) soulignait que la production maraîchère était « très vulnérable » aux marchés et à la concurrence de l'Ontario et des États-Unis. Aussi, les producteurs et le gouvernement considéraient le besoin de maintenir un régime de travail exceptionnel (lire sans syndi-

cats) comme « vital » pour maintenir actif le secteur agricole et nourrir la société québécoise. Leurs argumentations pour soutenir la loi 8 visaient à mettre la responsabilité de maintenir un système économique et productif en crise sur les dos des travailleurs et travailleuses migrantes. Ce qui veut dire, maintenir un régime de relations de travail basé principalement sur la main-d'œuvre « non libre » et vulnérable des travailleurs et travailleuses migrantes. En d'autres termes, il était préférable de ne pas toucher les conditions actuelles d'exploitation et d'abus. Le corollaire : fonder le bien commun québécois sur la violation des droits fondamentaux de travail d'un groupe de personnes étrangères.

L'institutionnalisation de cette logique dans une loi nous montre à quel point la société québécoise est structurée sur des rapports de domination néocoloniaux. Ces rapports deviennent possibles en combinaison avec politiques migratoires fédérales abusives (par exemple, permis de travail fermés et dépendance envers l'employeur) et d'accords bilatéraux (avec le Mexique et Guatemala par exemple) qui encadrent la rédaction des contrats des travailleurs et travailleuses temporaires de manières qui les empêchent de défendre leurs droits en territoire canadien.

Finalement, la loi 8 a été approuvée en octobre 2014. Le contournement d'un jugement de la Cour supérieure de Québec et la combinaison de cette action avec l'existence de politiques migratoires abusives démontrent l'existence d'un racisme institutionnel et systémique contre les travailleuses et travailleurs migrants. C'est triste à dire, mais cette loi est la preuve claire de l'existence d'un racisme systémique dans notre société, un racisme masqué sous les arguments du bien-être commun d'une majorité sociale privilégiée. ●



## NARRATIFS TOXIQUES

# Discours de haine contre les personnes migrantes dans les médias

**GABRIELLE CHÉNIER**

ÉTUDIANTE À LA MAÎTRISE EN ÉTUDES DES  
CONFLITS À L'UNIVERSITÉ SAINT-PAUL

Alors qu'un nombre croissant de personnes migrent pour fuir les guerres et la persécution dans le monde, les messages haineux sur les réseaux sociaux ont explosé. Des opinions virulentes, des discours de peur, des messages de haine et de la colère y foisonnent. Sous de nombreuses formes, les utilisateurs et utilisatrices des médias sociaux sont confrontés à des discours et des commentaires explicitement racistes et anti-migrants, ou encore ils et elles y participent activement.

Les discours de « crise » migratoire entourant l'exode massif de personnes migrantes fuyant les conflits et la pauvreté alimentent les peurs, les préjugés et même la haine envers ces personnes. Elles sont perçues comme « l'Autre » par les populations locales et ceci entraîne des perceptions déformées et conduit à des réactions violentes au sein des sociétés d'accueil. Les médias, et en particulier les médias sociaux, ont le pouvoir d'influencer les perceptions. Ils jouent donc un rôle important quant aux représentations et perceptions à l'égard des populations migrantes. Ce contexte médiatique toxique a un impact considérable sur les droits et libertés des personnes migrantes du monde entier.

L'ONU est préoccupée par le fait que les populations migrantes sont présentées comme un problème économique qui drainerait les ressources publiques. Pourtant, les États membres de l'ONU ont reconnu les contributions positives des personnes migrantes à une croissance inclusive et au développement durable de leur économie. Cet état de fait n'est cependant pas toujours reconnu et compris par tous et toutes dans les sociétés d'accueil. Malgré les politiques progressistes défendues par certains gouvernements, les populations migrantes continuent d'être présentées dans les médias comme des « terroristes potentiels » et des « menaces à la sécurité nationale ». Selon l'ONU, il ne faut pas non plus sous-estimer la solidarité envers les personnes migrantes. Toutefois, la montée mondiale des discours xénophobes et racistes est bien réelle. Cette hausse coïncide avec la montée des groupes nationalistes de droite qui soutiennent les valeurs ultraconservatrices occidentales et la suprématie blanche.

« Nous devons tous nous rappeler que les crimes de haine sont précédés d'un discours de haine, » a déclaré Adama Dieng, Conseiller

spécial de l'ONU pour la Prévention du Génocide: « nous devons garder à l'esprit que les mots tuent. Les mots tuent comme des balles ». Un sombre rappel que le discours de haine est intrinsèquement lié à la violence et est l'un des premiers pas vers les massacres. Il faut se référer au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) de 1976. Le Pacte souligne l'importance de la liberté d'expression, mais attire également l'attention sur les responsabilités qui en découlent.

Les sociétés doivent faire leur possible afin de protéger les intérêts des communautés et de sauvegarder les droits de chaque individu. Il faut trouver un équilibre qui protège la liberté d'expression ainsi que les droits des personnes migrantes en tant qu'êtres humains. La communauté internationale doit reconnaître le rôle de la société civile dans la création de politiques publiques visant à freiner la propagation du discours haineux. Nous devons nous attaquer aux causes de ces discours de haine et à l'impact de ceux-ci au sein de nos sociétés. Il faut étudier la relation entre l'utilisation abusive de l'Internet et des médias pour diffuser des discours de haine, et les facteurs qui poussent les individus vers la violence.

Mais au-delà de ces responsabilités institutionnelles, la réalité est que des milliers de personnes publient chaque jour du contenu haineux sur leurs réseaux sociaux, appelant parfois explicitement à des actions violentes contre les populations migrantes et d'autres groupes vulnérables. Que pouvons-nous faire pour lutter contre ce discours de haine et son contenu? Voici quelques suggestions sur la manière dont nous pouvons aider selon l'OIM. :

- **Exprimez-vous contre la haine. Les mots ne sont pas inoffensifs, et le silence et l'apathie peuvent être considérés comme une acceptation de la haine;**
- **Créer du contenu positif qui charme et se concentre sur des messages puissants et universels qui nous unissent à travers nos valeurs communes;**
- **Évitez de partager des vidéos et des photos sensationnelles qui diffusent de la désinformation et des narratifs négatifs;**
- **Signaler les abus et la désinformation aux plateformes de médias sociaux;**
- **Signaler aux autorités lorsqu'une personne est menacée dans son intégrité physique. ●**

# Pour une perspective globale du travail

**AMÉLIE NGUYEN**

COORDONNATRICE DU CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRES (CISO)

Depuis la pandémie, on a pu voir combien l'apport des travailleuses et travailleurs migrants est immanent mais invisible dans notre quotidien : que ce soit notamment en agriculture, dans la transformation alimentaire, pour l'emballage et l'entreposage, la livraison ou dans le secteur de la santé. La crise a ainsi été l'occasion de se rendre compte que notre mode de vie, notre reproduction, dépendait des emplois faiblement rémunérés et où on a peu de protections sociales (assurances, retraite, chômage, santé et sécurité au travail...), précisément ceux où se retrouvent de nombreuses personnes immigrantes, poussées à accepter des conditions de travail que le ou la Québécoise moyenne jugerait inacceptables. La question se pose : comment se fait-il alors que ces travailleuses et travailleurs si présent·e·s et essentiel·le·s dans notre quotidien demeurent pourtant invisibles et que leurs droits ne sont pas respectés au même titre que ceux des Québécoises et Québécois ?

## **LA RICHESSE DU NORD GRÂCE À LA PAUVRETÉ DU SUD**

À cet égard, bien qu'il soit impossible en quelques mots de rendre justice à son argumentaire, Stephan Lessenich offre dans son récent ouvrage « À côté de nous le déluge : la société de l'externalisation et son prix » quelques pistes de réponses en expliquant la « société d'externalisation » sur laquelle repose actuellement le capitalisme mondial. Dans cette société d'externalisation, la richesse du Nord historique dépend de la pauvreté du Sud historique, établies lors de la colonisation. Il ne s'agirait selon lui pas d'un état de fait, comme certains l'avancent, où certains groupes « moins développés » devraient accéder au développement et ainsi à plus de richesses, mais bien de relations sociales établies et entretenues au fil des siècles, où la richesse au sens large (incluant l'environnement sain) des pays dominants existe grâce à la pauvreté des pays dominés. Le modèle capitaliste de croissance infinie nécessite un espace « externe » où délocaliser ses déchets et sa pollution, ses violations de droits, ses mauvaises conditions de travail, externalisation qui permet en fait au mode de vie des pays du Nord de persister jour après jour, sur le dos de la majorité du monde.

L'auteur explique ensuite que le maintien de cette relation dépend de son invisibilisation par le discours du « développement » ou d'autres théories tentant d'inférioriser les populations des pays dominés du Sud. On détourne le regard de cette relation de pouvoir historique. On en vient ainsi à croire que nos conditions de vie fastes sont normales. On les prend pour acquises, et on oublie (volontairement ou non) que ce mode de vie résulte d'une grave violence économique. On externalise aussi psychologiquement cette réalité pour ne pas avoir à remettre fondamentalement en question le système sur lequel nos privilèges reposent, par peur de les perdre. On sait au fond très bien que pour que le monde soit plus juste, il est impératif que les populations du Nord acceptent de réduire leur confort, de payer un prix et des salaires justes et cessent de s'approprier les ressources des autres pays pour leur bénéfice, car le mode de vie des populations dominantes est si destructeur qu'il n'est pas universalisable. La rengaine selon laquelle nous souhaiterions un rattrapage économique des pays en développement est mystificatrice et, simplement, impossible.

Pourquoi en parler ici ? Parce que Lessenich poursuit en présentant les changements climatiques et les migrations comme un retour de balancier inévitable de ces conséquences externes que nous tentons de cacher. Les migrations, loin d'être le résultat de situations extérieures à notre réalité de populations du Nord, en sont le résultat immédiat. Elles sont le résultat de décennies d'exploitation par les pays riches des territoires, de génération de conflits pour avoir accès aux ressources, d'appauvrissement par la destruction des services publics. La forte répression, administrative policière ou militaire, envers les migrant·e·s pauvres visent en fait à protéger les richesses du Nord et à maintenir les inégalités qui nourrissent le système économique actuel. Dans cette société d'externalisation, ce sont les citoyen·ne·s des pays les plus riches qui ont le « monopole de la liberté de circulation », selon Lessenich. Ce n'est pas tant en fonction d'une menace sécuritaire comme plusieurs gouvernants le laissent entendre, mais dû à la volonté de maintenir les privilèges économiques et la qualité de vie d'une société qui « vit au-dessus des moyens des Autres ».

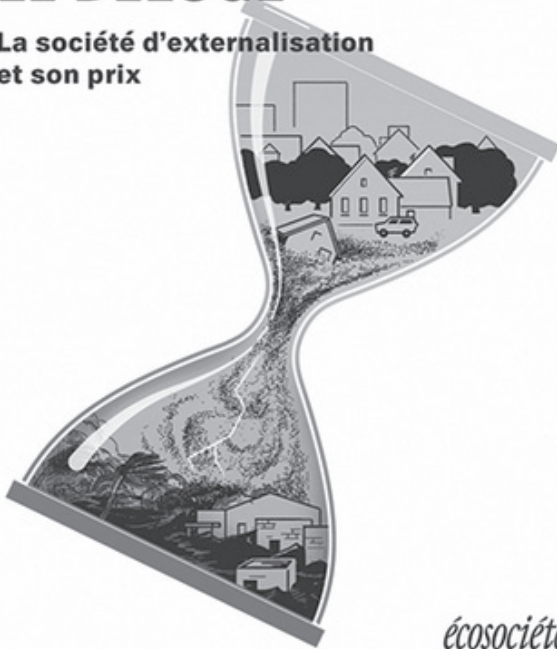
La question du travail migrant ne peut en fait être discutée de manière cohérente sans une perspective globale des rapports de travail qui traverse les frontières. Les travailleuses et travailleurs migrants sont le visage local de cette relation globale. Ils et elles font partie des populations qui subissent l'injustice économique mondiale. Traiter les migrant·e·s en fonction de notre commune

STEPHAN LESSENICH

Préface d'Arnaud Theurillat-Cloutier

## À CÔTÉ DE NOUS LE DÉLUGE

La société d'externalisation  
et son prix



# La migration comme vecteur de transformations sociales au Canada

**MARC LANGLOIS**

ENSEIGNANT AU CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES

En novembre 2020, les Journées québécoises de la solidarité internationale (JQSI) portent sur la justice migratoire. Pour comprendre les injustices structurelles vécues par les migrants, ce texte traitera plus spécifiquement de la migration comme un vecteur de transformation sociale au Canada, depuis 1945. Selon le sociologue Daniel Bell (1976), les transformations sociales sont le résultat des tensions entre les trois pôles qui composent la société post-industrielle : le pôle techno-économique, le pôle culturel et le pôle politique. Les acteurs au sein de chacun des pôles suivent une logique qui leur est propre. Voyons chacune de ces trois logiques de gestion des flux migratoires plus en détail.

### LA LOGIQUE TECHNO-ÉCONOMIQUE

Au sein du pôle techno-économique, la production et la répartition des biens et services suit une logique fondée sur les notions d'efficacité, de rentabilité, d'optimisation et de productivité.

Selon cette logique, c'est l'état du marché de l'emploi qui doit dicter « le nombre et la qualité des étrangers » admis au Canada (Daniel 2003 : 37). Ainsi, les espaces migratoires « se dilatent et se rétractent en fonction de la conjoncture économique et des besoins en main d'œuvre » (Rosental, 2010 : 74). Les immigrant-e-s, perçu-e-s d'abord comme de la main-d'œuvre, sont donc sélectionné-e-s selon des critères techno-économique.

En influençant les politiques d'immigration, les acteurs du pôle techno-économique ont engendré « plusieurs transformations importantes, notamment en ce qui a trait à la croissance des programmes de migration temporaire et aux critères de sélection des immigrants permanents » (Pellerin, 2011 : 59). Or, l'intégration économique des personnes immigrantes semble poser certains défis puisqu'elles sont plus nombreuses à vivre des difficultés économiques. En effet, les nouveaux immigrant-e-s sont davantage touché-e-s par le chômage, des conditions de travail précaires, un salaire moins élevé et un travail qui ne correspond pas à leur niveau de compétence (Pellerin, 2011). ●

*Lisez la suite de cet article et sa bibliographie sur notre site web : [cs3r.org](http://cs3r.org)*

## Stephan Lessenich

À côté de nous le déluge : la société d'externalisation et son prix

ÉCOSOCIÉTÉ, 2019



dignité a sa valeur de principe. C'est aussi la seule manière de faire front commun contre le jeu des compagnies qui veulent diviser la force de travail et maintenir cette société d'externalisation en place. Elles tirent profit de la mise en compétition de divers groupes, le plus souvent suivant les lignes de faille historiques du racisme et du colonialisme, des fractures de classe et du sexisme. Aussi, dans les pays du Nord, il faudra accepter de céder du pouvoir et de faire place à une démocratie globale en écoutant la voix des pays qui subissent cette économie mondialisée pour arriver à modifier structurellement ce système capitaliste, au-delà des solutions cosmétiques qui lui permettent en fait de persister. ●

# Personnes réfugiées, demandeuses d'asile ou migrantes : une différence cruciale

**GABRIELLE CHÉNIER**

ÉTUDIANTE À LA MAÎTRISE EN ÉTUDES DES CONFLITS  
À L'UNIVERSITÉ SAINT-PAUL

Chaque jour, partout dans le monde, les gens prennent l'une des décisions les plus difficiles de leur vie : quitter leur domicile à la recherche d'une vie meilleure. La plupart des gens ont vécu l'expérience de quitter l'endroit où ils ont grandi. Mais pour certaines personnes, elles devront quitter leur pays - parfois pour une courte période, mais parfois pour toujours. Ce sont des millions de personnes qui doivent fuir en raison de conflits armés, de persécutions ou de catastrophes naturelles. Certaines ne se sentent plus en sécurité et pourraient avoir été ciblées pour leur appartenance ethnique, leur religion, leur sexualité ou leurs opinions politiques. En 2019, 79,5 millions de personnes ont été déplacées de force selon le UNHCR (l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés) et l'OIM (Organisation internationale pour les migrations). Il y a actuellement 26 millions de personnes réfugiées dans le monde.

Pourquoi les gens quittent-ils leur pays? Il y a bien sûr la violence, la guerre, les persécutions et les conséquences des changements climatiques qui forcent les gens à migrer. Mais il y a aussi, la faim, l'extrême pauvreté ou la recherche de meilleures conditions de vie et de nouvelles opportunités (scolaires, professionnelles) qui amènent les gens à vivre ailleurs. Plusieurs souhaitent rejoindre de la famille ou des ami·e·s qui vivent déjà à l'étranger. Il y a de nombreuses raisons de commencer un voyage pour construire une vie dans un nouveau pays. C'est pourquoi il est important de distinguer ces personnes les unes des autres afin de mieux les représenter.

**En 2019, 79,5 millions de personnes ont été déplacées de force selon le UNHCR (l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés) et l'OIM (Organisation internationale pour les migrations). Il y a actuellement 26 millions de personnes réfugiées dans le monde.**

Quelle est la différence entre un réfugié, un demandeur d'asile et un migrant? Il est essentiel de comprendre leurs différences en raison des mythes et incompréhensions entourant ces termes. Les termes ont une signification distincte et ne peuvent être confondus si l'on veut bien représenter et protéger ces populations.

Selon le UNHCR, une personne réfugiée a été forcée de fuir son pays à cause de la persécution, de la guerre ou de la violence. Une personne réfugiée craint d'être persécutée pour des raisons de race, de religion, de nationalité, d'opinion politique ou d'appartenance à un groupe social particulier. Les personnes réfugiées sont des personnes qui ont peur de retourner dans leur pays d'origine ou qui ne peuvent pas le faire. Beaucoup résident dans des camps de réfugié·e·s, où elles reçoivent une aide internationale.

Les personnes demandeuses d'asile sont celles qui fuient leur pays et vont dans un autre pour y demander l'asile dans l'espoir d'obtenir le statut de réfugié·e ou d'asile. Contrairement aux personnes réfugiées qui ont reçu ce statut, les demandeurs ou demandeuses d'asiles sont en attente du traitement de leur demande. Chaque personne réfugiée fait d'abord une demande d'asile. Le UNHCR rapporte qu'il y avait 4,2 millions de personnes demandeuses d'asile dans le monde en 2019.

Finalement, les personnes migrantes ne quittent pas leur pays par crainte d'être persécutées, mais pour d'autres raisons. Certaines d'entre elles quittent leur pays parce qu'elles veulent travailler, étudier ou rejoindre leur famille. D'autres estiment qu'elles doivent partir en raison de la pauvreté, des troubles politiques, de la violence des gangs, des catastrophes naturelles ou d'autres circonstances graves qui existent dans leur pays d'origine. Contrairement aux réfugié·e·s qui ne peuvent pas rentrer chez eux en sécurité, les migrant·e·s pourraient rentrer chez eux s'ils le souhaitent.

Selon le UNHCR, toutes les 3 secondes une personne est déplacée dans le monde. Il y aurait donc 20 personnes nouvellement déplacées chaque minute. En 2019, il y a eu plus de 30,000 nouveaux déplacements chaque jour. Beaucoup de gens se sentent engloutis par les chiffres et voient les gens traverser les frontières comme une crise mondiale. Cependant, il est important de se rappeler que les personnes ne sont pas le problème. Chaque être humain a une histoire et sa propre identité. « Réfugié », « migrante » et « demandeur d'asile » ne sont que des termes temporaires; ils ne reflètent pas toute l'identité des femmes, des enfants et des hommes qui ont quitté leur foyer dans l'espoir d'avoir une nouvelle et meilleure vie dans un nouveau pays. ●



# Pour un système de santé réellement universel

**FLORIE DUMAS-KEMP**  
COORDONNATRICE DES COMMUNICATIONS

Selon une estimation du Collectif Soignons la justice sociale, au Québec ce sont des milliers, voire des dizaines de milliers de personnes qui n'ont pas accès à la Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ). Le Collectif Soignons la justice sociale est composé de diverses personnes qui ont à cœur les enjeux de justice sociale en santé. Ses membres militent pour améliorer l'accès aux soins de santé et services sociaux, mais aussi pour la dignité dans les soins de santé. Nous avons interviewé Florence Tiffou, enseignante et membre du collectif, pour nous parler de leur campagne « RAMQ pour tout le monde » ainsi que des injustices migratoires, sociales et raciales ancrées dans notre propre système de santé.

## LES NON-ADMISSIBLES AU RÉGIME « UNIVERSEL » DES SOINS

En discutant avec Florence Tiffou, elle me fait remarquer comment cette valeur québécoise et canadienne associée aux soins universels est un mythe. Parmi les personnes non-couvertes par la RAMQ, il y a une panoplie de groupes. On retrouve les personnes qui ont obtenu une résidence permanente mais qui doivent attendre trois mois avant d'être couvertes. Il y a aussi les citoyen-ne-s canadien-ne-s revenant au Québec après une absence de plus de 183 jours qui perdent leur admissibilité à la RAMQ pendant une certaine période. Il y a les personnes au statut précaire d'immigration qui n'ont pas accès à la RAMQ comme : les personnes en attente d'une réponse pour un statut (pour des motifs humanitaires, d'un statut de réfugié-e), les travailleuses et travailleurs temporaires étrangers (comme les travailleurs et travailleuses agricoles), les per-

sonnes au statut temporaire (comme un permis d'étude ou de travail) qui passeraient de temps plein à temps partiel. Également, il y a les personnes qui résident sur le territoire mais qui n'ont plus de permis ou de papier, c'est-à-dire les personnes sans statut. Finalement, il y a aussi toutes les personnes qui ne peuvent pas prouver qu'elles sont éligibles à la RAMQ (qui n'ont pas de certificat de naissance, par exemple), comme plusieurs personnes en situation d'itinérance.

## RAMQ POUR TOUT LE MONDE!

La liste est longue et reflète bien les dédales bureaucratiques et discriminatoires de notre système de santé. Une personne sans carte soleil qui se fait soigner au Québec se fera « facturer des frais aberrants », nous rappelle Florence Tiffou. Cet obstacle financier brime le droit à la santé de milliers de personnes qui n'iront pas à l'hôpital « parce qu'elles ont peur de se faire facturer des milliers de dollars ». Pour les personnes au statut migratoire précaire, ou sans statut, s'ajoute la crainte d'être déportée, détenue ou dénoncée aux autorités frontalières. « Sans soins, des petits problèmes de santé peuvent s'aggraver. », souligne Florence. Il y a des personnes sans statut qui ont perdu la vue, n'ayant pas pu se faire soigner dans ce contexte d'injustice.

C'est pourquoi le collectif milite depuis quelques années pour une réelle accessibilité universelle des soins. Avec l'arrivée de la pandé-

*Suite à la page suivante...*

*Suite de la page précédente...*

mie en mars, le collectif a décidé de lancer une campagne large sur cette question : « RAMQ pour tout le monde! ».

**LE CAS PAR CAS :  
CE N'EST PAS « HUMAIN »**

En avril 2020, le gouvernement Legault a annoncé que les soins de santé liés à la COVID-19 seraient temporairement couverts pour tout le monde, quel que soit leur statut. Le collectif a jugé injuste et inefficace cette décision temporaire et limitée à la COVID-19. Injuste, car les soins de santé devraient être accessibles à toutes les personnes : qu'elles soient citoyennes ou non, qu'elles aient la COVID ou non, qu'elles soient des « anges gardiens » ou non, qu'elles soient des enfants ou des adultes sans statut. Inefficace pour contrer la pandémie, car les obstacles aux soins demeurent pour les personnes migrantes ou sans statut. Florence nous montre l'absurdité déshumanisante d'une accessibilité à deux vitesses par cet exemple fictif : « Une personne sans statut ou sans accès à la RAMQ qui se présente à l'hôpital pour une grosse toux, reçoit un test COVID et des soins pour sa toux. Si on lui diagnostique une pneumonie et que le test de COVID est négatif, ses soins ne seront pas couverts. ». Pour le collectif, avec une telle mesure, on envoie le message que « si tes problèmes de santé vont affecter les « vrais québécois et québécoises », là on va couvrir tes soins, mais si c'est pour une pneumonie de laquelle tu pourrais mourir, on ne couvre pas. On ne donne aucune valeur à la personne que tu es. ».

Le Collectif Soignons la justice sociale interpelle le gouvernement provincial depuis avril 2020 sur cette question. Iels n'ont reçu qu'une réponse de la part du gouvernement leur disant qu'ils « feraient du cas par cas de façon humaine. ». Mais pour le collectif « traiter au cas par cas, ce n'est pas humain. Tout le monde a droit à des soins de santé. Ce n'est pas une question de qui tu es, de ta situation particulière. Et offrir une partie des soins de santé seulement pendant la pandémie, c'est pas humain. » nous rappelle Florence Tiffou. ●

*Vous pouvez signer la lettre endossée par plus de 235 personnes, dont le Comité de Solidarité/Trois-Rivières sur le site [soignonslajusticesociale.ca](http://soignonslajusticesociale.ca)*

# Une nouvelle école à Avedzeta au Togo

**DANIEL PROVENÇAL**  
ENSEIGNANT AU CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES

En février 2015, je pars vivre ma première expérience de coopération internationale dans un village du Togo, petit pays francophone d'Afrique de l'Ouest. La communauté d'Avedzeta souhaite construire une nouvelle école afin de remplacer la leur, devenue vétuste. C'est l'organisme communautaire togolais CCAHDI, qui m'accueille alors et me permet de vivre cette immersion de 3 semaines, à travailler et partager le quotidien de cette communauté. L'organisme est chargé de coordonner et de financer le projet en accueillant des voyageurs bénévoles internationaux prêts à investir temps et argent dans le développement des communautés rurales du Togo.

Étant enseignant en Technologie de l'architecture au Cégep de Trois-Rivières, j'y

vois alors l'opportunité de faire vivre un stage hors du commun à mes étudiant·e·s. En 2016 et 2017, je retourne donc à Avedzeta accompagné de deux cohortes d'étudiant·e·s.

Cependant, la construction n'avance pas très rapidement à ce rythme-là. Pour finaliser l'école, il manque encore environ 12 000\$. C'est alors que le CS3R accepte de m'épauler dans les recherches de financement. C'est finalement la fondation internationale Roncalli qui accorde les fonds nécessaires à l'achèvement de ce chantier qui aura duré 5 ans.

Grâce aux efforts de tous nos partenaires, c'est finalement une centaine d'enfants qui bénéficieront de cette infrastructure pour s'instruire. ●





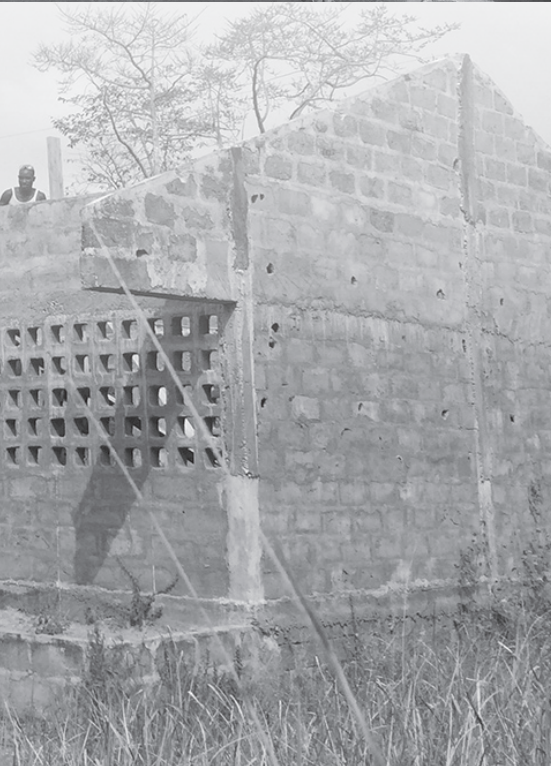
# Les bonnes nouvelles de la coopération!

Malgré un printemps marqué par la pandémie et la suspension de plusieurs activités, les bonnes nouvelles abondent dans le secteur de la coopération internationale pour le CS3R.

Le projet « Apprendre pour Changer, le Nahouri d'adapte aux défis du changement climatique » a été reçu positivement par le ministre de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques. Ce projet de l'organisation Ga Mo Wigna au Burkina Faso, ainsi que celui de 14 autres organismes, a été retenu par le ministère dans le cadre du 3e appel à projets du Programme de coopération climatique internationale. Ce projet d'envergure permettra de finaliser la rédaction de plans d'adaptation aux changements climatiques pour les 5 communes du Nahouri, avec l'appui du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki. Nous voulons aussi mettre en place

un système d'information d'alerte précoce au Nahouri (SINAP-N) basé sur des profils climatiques mesurés grâce au concours de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

L'association Ga Mo Wigna a d'ailleurs reçu une autre excellente nouvelle! La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) leur a octroyé un montant de 3500\$ afin de répondre à la crise sanitaire de la COVID dans leurs communautés. Les membres de la FIQ sont particulièrement concerné-e-s par la situation en Afrique de l'Ouest, avec toutes les lacunes du système de santé et le peu d'accès aux soins pour une grande partie de la population. Le soutien solidaire de la FIQ a contribué à améliorer sensiblement la situation pour les populations concernées de la commune de Pô au Burkina Faso. ●



# Faire de la connaissance, un bien commun!

JEAN-YVES PROULX

Grâce à l'existence des brevets, l'industrie pharmaceutique peut non seulement financer ses recherches, mais elle y trouve aussi un puissant incitatif à se dépasser constamment. Les abolir serait contre-productif prétend-elle.

Si ce raisonnement semble parfaitement logique, en y regardant de plus près, on en arrive à des conclusions légèrement différentes, voire inquiétantes.

## TIRER PROFIT DE LA SOUFFRANCE DE L'AUTRE

La durée de vie d'un brevet est généralement de 20 ans. Elle donne à son propriétaire un monopole d'exploitation du produit breveté, elle pourra en fixer le prix comme bon lui semble.

« Selon une enquête du Congrès américain publiée fin 2009, pas moins de 416 médicaments sous brevet ont ainsi vu leur prix augmenter en moyenne de 100 % à 499 % entre 2000 et 2008... » En 2012, « Pfizer ou Johnson & Johnson, avec 162 milliards de dollars de valeur boursière, représentaient chacun 3 fois Boeing ». En 2018, Sanofi, en versant près de 5 milliards d'euros de dividendes, était la deuxième plus généreuse entreprise du CAC40.

Dans un monde capitaliste comme le nôtre, les médicaments, comme n'importe quels autres biens « ne sont pas produits d'abord pour leur utilité, mais pour permettre d'en tirer une valeur pour le capital... » conclut Paul Ariès. Brevetés, leurs prix étant fixés en fonction de la capacité de payer des plus riches, les médicaments deviennent pratiquement inaccessibles aux plus pauvres.

Le brevet nécessaire au financement de la recherche ? Selon Elisabeth Chamorand, professeur à l'Université de Grenoble, « l'industrie pharmaceutique consacre près de 3 fois plus au marketing et à la publicité qu'à la recherche proprement dite ».

En 2008, Marc-André Gagnon et Joel Lexchin estimaient qu'elle dépensait annuellement 61000\$ en marketing auprès de chaque médecin américain.

De plus, « la recherche et le développement de nouveaux médicaments, en grande partie entre les mains du secteur privé, dépendent du marché potentiel du produit et non des besoins de santé des populations, particulièrement les plus démunies » de déplorer Germán Velásquez coordinateur à l'OMS.

De 2004 à 2012, aux États-Unis seulement, l'industrie pharmaceutique a été condamnée à des amendes dépassant les 14,5 milliards de dollars. Il ne s'agit là que de situations où il a été possible à la justice américaine de démontrer leur mauvaise foi.

## POURRAIT-IL EN ÊTRE AUTREMENT ?

« Les idées, estimait Thomas Jefferson, président des États-Unis, philosophe, et inventeur, sont comme l'air et ne doivent appartenir à personne » nous rappelle Ha-Joon Chang professeur d'économie à l'université de Cambridge.

Le biologiste Tim Hubbard et l'économiste James Love ont déjà proposé que chaque pays investisse 0,1 % de son PIB à la recherche et mette en commun leurs résultats. On obtiendrait ainsi un financement à tout le moins équivalent à son niveau actuel.

En 2012, l'Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert propose un retour à une tradition ancienne où scientifiques et universitaires publiaient les résultats de leurs recherches dans des revues savantes, sans rétribution, pour l'amour de la recherche et de la connaissance : « supprimer les obstacles restreignant l'accès à cette littérature va accélérer la recherche... une quête du savoir commun. » Pourrait ainsi diminuer « l'influence consternante de l'argent des compagnies pharmaceutiques sur la moralité et les pratiques de leur profession », comme l'ont décrit Jerome Kassirer, Marcia Angell et Richard Smith en quittant leur poste de rédacteurs en chef du New England Journal of Medicine et du British Medical Journal.

## IMPOSSIBLE ?

Jonas Salk, le créateur du premier vaccin contre la poliomyélite avait refusé qu'il soit breveté nous rappelle Philippe Rivière. « Il appartient au peuple », avait insisté Salk.

Et dans un tout autre domaine, comment expliquer non seulement l'existence, mais la qualité des logiciels libres, fruits d'un travail col-

Le copyleft est une composante essentielle du savoir libre. Découvrez l'univers du libre en visitant [framsoft.fr](http://framsoft.fr).



laboratif ? Derrière ce mouvement, on retrouve Norbert Wiener, mathématicien au MIT qui soutenait que « l'information était la clé de compréhension du monde et sa circulation, la condition du progrès humain. Il s'opposait pour cette raison à sa marchandisation, susceptible de ralentir sa transmission et de diminuer son utilité sociale. »

### COVID-19 ?

Peut-on continuer à tolérer 20 ans de monopole pour un éventuel vaccin quand la planète entière vit quotidiennement les menaces de la Covid-19 ?

Anticipant un accès quasi impossible à un éventuel vaccin, le 5 octobre dernier, l'Inde et l'Afrique du Sud s'adressaient à l'OMC pour lui demander que « la levée des règles soit effective jusqu'à ce que la majeure partie de la population mondiale soit immunisée contre le Covid-19 ». Proposition rejetée, l'Union européenne, les États-Unis, la Suisse, le Japon, la Norvège, le Brésil, le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada s'y sont opposés.

Voici ce que proposait récemment entre autres Riccardo Petrella dans une lettre ouverte au Secrétaire Général de l'ONU au nom de l'Agora des habitants de la Terre : « Abandonner en 2020 et 2021 la brevetabilité du (des) vaccin(s) contre la Covid-19 à titre privé et à but lucratif et créer une task force mondiale de l'ONU chargée de proposer une révision des règles en vigueur en matière de propriété intellectuelle. »

De l'espoir ? « Des réformes radicales... devront être mises « sur la table ». Les gouvernements devront... considérer les services publics tels des investissements et non tels des pourvoyeurs de dettes... » écrivait le comité de rédaction du Financial Times en avril dernier. Un effet du Coronavirus... ●

**Les sources de cet article sont disponibles sur notre site web.**

## Nos stages de 2019-2020 bousculés par la pandémie

Les stages internationaux ont bien sûr été durement affectés par la pandémie. Le groupe d'étudiant-e-s en soins infirmiers du Cégep de Rimouski a été rapatrié en toute sécurité à la mi-mars, dès que la crise a pris une ampleur internationale. Les stages des sept autres groupes scolaires qui devaient partir au courant de l'été ainsi que les 2 groupes Québec sans Frontières (QSF) ont aussi été annulés. Nous avons aussi de bonnes nouvelles de la part du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)!

En effet, le MRIF a décidé de poursuivre son engagement envers les partenaires du Sud, et nous-mêmes. Ils nous ont donné la chance de transformer nos projets QSF, afin qu'ils soient menés directement par nos partenaires du Sud. Nous avons donc déposé 2 projets, au Pérou et au Sénégal, pour lesquels nous attendons l'approbation de la part du gouvernement.

### COVID CHEZ CERTAINS NOS PARTENAIRES

Le Pérou a été très affecté par la pandémie, en passant du 2e au 3e rang des pays d'Amérique latine dénombant le plus de cas. En septembre, il était le pays enregistrant le plus haut taux de mortalité dû au coronavirus par rapport à sa population. La proximité et le nombre de personnes en cohabitations provoquent l'accélération de la propagation du virus. De plus, leur système de santé n'a pas les ressources nécessaires pour combler les besoins de la population en temps de crise. Depuis le mois de septembre par ailleurs, la situation a commencé à changer, et le pays indique maintenant une légère diminution des cas d'infectés ainsi que de mortalité. Aujourd'hui le gouvernement tente la reprise économique et le déconfinement des personnes plus vulnérables, qui étaient confinées depuis le début de la pandémie.

Le Sénégal présente une histoire différente. Quelques cas ont été reportés, surtout en début de pandémie. Une deuxième vague serait d'ailleurs surprenante dans cette région du monde, qui reste néanmoins sur ses gardes, en respectant des mesures sanitaires appropriées.

À Haïti, on observe un peu le même scénario : c'est-à-dire quelques cas en début de pandémie, qui se sont vite estompés grâce aux fermetures rapides des frontières.

Ces trois pays sont par ailleurs, comme plusieurs autres moins favorisés, plus affectés par les répercussions qu'une telle crise apporte. Confinement, alimentation, économies, etc. Le CS3R reste solidaire avec ses partenaires et les autres communautés pendant cette grande période d'incertitude. ●



# Citoyen·ne·s du monde et de chez nous

CITOYEN.NE.S  
DU  
MONDE  
ET  
DE  
CHEZ  
NOUS

Faites-vous entendre!

Participants et participantes au projet Réconcili'Art à l'été 2019.

Le projet Citoyen·ne·s du monde et de chez nous se poursuit cette année. Dans ce projet, on vise à mobiliser et à mettre en actions des jeunes de la région âgée entre 16 et 35 ans à travers divers engagements citoyens. Les jeunes qui prennent part à ce projet ont la chance de se former sur divers enjeux locaux et internationaux, de contribuer à la société par diverses initiatives, puis de se créer un réseau d'amis et de contacts professionnels. Voici les deux volets du projet.

## VOLET RÉCONCILI'ART

Réconcili'Art est le premier volet de ce projet. Il s'agit d'un projet de création interculturelle entre autochtone et non-autochtone visant à favoriser les échanges et la compréhension mutuelle égalitaire. Encadré·e·s par M. Javier Escamilla, médiateur culturel expérimenté, les jeunes qui y prennent part pourront s'engager dans une démarche artistique visant la création d'œuvre d'art engagé et auront la chance d'exposer leurs œuvres dans la communauté.

## VOLET PARTICIPATION CITOYENNE

Le deuxième volet vise à promouvoir la participation citoyenne des jeunes en les invitant à prendre part à diverses activités organisées par le Comité de solidarité/Trois-Rivières. Concrètement, les jeunes seront invité·e·s à participer aux activités organisées

dans le cadre des Journées québécoises de la solidarité internationale, à s'impliquer dans le projet Trois-Rivières, ville équitable, à rédiger des chroniques publiées dans la Gazette de la Mauricie et bien d'autres possibilités. Certains jeunes auront même la chance de s'envoler vers Glasgow en Écosse en 2021 afin de prendre part à la COP26, qui est une conférence internationale sur les changements climatiques organisée par les Nations Unies.

Bref, à travers Citoyen·ne·s du monde et de chez nous, les jeunes pourront s'impliquer sur des enjeux qui leur tiennent à cœur et faire entendre leur voix. Vous êtes un ou une jeune intéressé·e à participer? Ou vous connaissez quelqu'un·e qui pourrait l'être? Contactez-nous, car c'est en s'engageant ensemble que nous réussirons à créer un monde plus solidaire, démocratique, équitable, pacifique et écologique. ●

[anne.julie.morasse@cs3r.org](mailto:anne.julie.morasse@cs3r.org) 819-373-2598 #325

[javier.escamilla@cs3r.org](mailto:javier.escamilla@cs3r.org) 819-373-2598 #319

Trouvez-nous sur Facebook : [Citoyen.ne.s du monde et de chez nous](#)



Financé par le Gouvernement du Canada par le programme Service jeunesse Canada



# Rajeunissement au Réseau In-Terre-Actif!

Le RITA a mis à jour et réimprimé trois de ses outils pédagogiques les plus populaires et pertinents.

## CALENDRIER DES JOURNÉES INTERNATIONALES

L'affiche-calendrier des Journées internationales est l'un de nos outils les plus utilisés en classe puisqu'il permet aux enseignantes et aux enseignants, ainsi qu'à toute autre personne intéressée, d'organiser des activités en lien avec les événements que l'on célèbre tout au long de l'année. De plus, chaque journée possède sa description sur notre site internet, avec des activités suggérées et des liens pertinents.

Une trentaine de nouveautés viennent bonifier cette nouvelle version, dont la Journée internationale de l'éducation le 24 janvier, la Journée Zéro discrimination le 1er mars, ou encore la Journée mondiale de la bicyclette le 3 juin.

*Découvrez les autres journées sur notre site web : [in-terre-actif.com](http://in-terre-actif.com)*

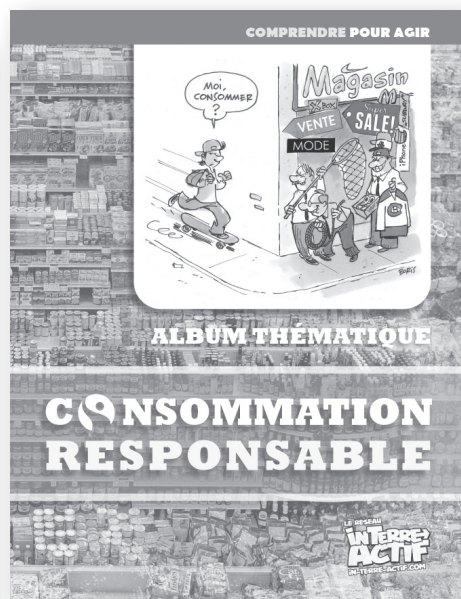


## ALBUM PÉDAGOGIQUE « COMPRENDRE POUR AGIR : CONSOMMATION RESPONSABLE »

La consommation responsable est un sujet des plus d'actualité comme en témoigne la forte demande des écoles pour notre animation sur le sujet. C'est un domaine qui évolue très vite, c'est pourquoi nous en avons profité pour mettre la version de 2014 à jour avant de la réimprimer car épuisée.

Nous nous réjouissons d'ailleurs que le Centre de service scolaire de la Riveraine l'ait choisi pour son activité annuelle de quiz entre écoles, le Génie vert. Ce sont ainsi plus de 1000 élèves des écoles de la rive Sud qui épulcheront les moindres virgules de la Consommation responsable!

*Disponible sur notre site web : [in-terre-actif.com](http://in-terre-actif.com)*



## ALBUM PÉDAGOGIQUE « COMPRENDRE POUR AGIR : LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES »

Tout comme plusieurs ressources de la planète, notre album pédagogique sur les changements climatiques, édité en 2018, é tait déjà épuisé! Face au succès de cet outil, nous avons décidé d'en faire imprimer une nouvelle version révisée.

Il s'adresse particulièrement aux jeunes de 10 à 14 ans, mais, ne soyez pas timides, quel que soit votre âge, vous y découvrirez sûrement des informations surprenantes et des idées pour agir.

*Disponible sur notre site web : [in-terre-actif.com](http://in-terre-actif.com)*



# Un site web pour *Change le monde,* *une œuvre à la fois*



## cmof.ca

Change le monde, une œuvre à la fois (CMOF) est à la fois un événement éducatif, artistique et culturel initié en 2011-2012 par le Réseau In-Terre-Actif, secteur jeunesse du Comité de Solidarité/Trois-Rivières. Il consiste, d'une part, en un travail de recherche-crédation et d'accompagnement auprès de groupes en arts plastiques au secondaire ainsi qu'auprès de groupes communautaires et, d'autre part, en une exposition muséale annuelle d'œuvres médiatiques réalisées par les participant·e·s à laquelle se greffe un vernissage et des visites-guidées.

CMOF permet aux participant·e·s de se sensibiliser sur des enjeux sociaux et mondiaux qui les préoccupent et de se mobiliser par la création d'œuvres d'arts engagées. Ce faisant, le projet permet de démocratiser la création artistique et de développer une culture de la prise de parole citoyenne enrichissant la démocratie.

### UNE 9<sup>E</sup> ÉDITION AVEC 4 VOLETS DE CRÉATION

Ce sont 19 milieux scolaires ou communautaires et plus de 300 personnes de la région qui ont pris part à la 9<sup>e</sup> édition du projet en 2019-2020 ! Aux volets Scolaire et d'Inclusion sociale déjà existants se sont greffés les volets Intergénérationnel et Réconcili'Art. Des démarches d'accompagnement de groupes intergénérationnels et de la co-création entre jeunes autochtones et jeunes allochtones ont donc été réalisées. À travers ces 4 volets, l'art et la culture ont encore une fois démontré leur capacité à briser l'intolérance et à bâtir un dialogue et des solidarités entre les cultures et les générations.

### LANCEMENT DU SITE WEB CMOF.CA

L'exposition muséale des œuvres réalisées en 2019-2020 ayant dû être reportée à l'automne 2020 en raison du confinement, la décision de rendre accessible en ligne l'exposition s'est imposée d'elle-même face à la pertinence et la qualité des œuvres créées par les participant·e·s. Le site cmof.ca a donc été lancé et regroupe les œuvres sélectionnées de la 9<sup>e</sup> édition au sein de 4 volets distincts. Il présente également des œuvres issues d'éditions antérieures composant désormais la collection d'œuvres du projet. En plus des œuvres, le site promeut les messages véhiculés par leurs auteurs ainsi que, bien souvent, des photos du processus de création. Vous pourrez également y lire un historique du projet qui rappelle ses réalisations depuis ses débuts.

### EN ROUTE VERS LE 10<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE...

L'année 2020-2021 marquera le 10<sup>e</sup> anniversaire de ce projet d'éducation et de mobilisation citoyenne par l'art. Pour ce faire, en plus des œuvres créées en cours d'année par des milieux participants, l'exposition prévue pour avril et mai 2021 au Musée Pop de Trois-Rivières présentera une rétrospective d'œuvres de la collection qui ont marqué l'histoire du projet Change le monde, une œuvre à la fois. ●

● Inclusion culturelle



● Réconcili'Art



● Scolaire



● Intergénérationnel



# La Loterie solidaire 2021 S'EN VIENT !

**Toujours 10 675 \$ en prix à gagner!**  
**Seulement 175 billets en circulation!**  
**144 \$ / billet**

**Réservez votre billet  
 avant le 29 janvier 2021  
 ET COUREZ LA CHANCE  
 QU'ON VOUS REMBOURSE  
 VOTRE BILLET**

Un tirage au sort sera effectué le 4 février 2021 parmi tous ceux et toutes celles qui auront réservé leur billet à l'avance.

**VITE, VITE, VITE !!!**

Contactez Ginette Houle pour officialiser votre réservation :

**819 377-3408**  
 ginsoleil@hotmail.com



## Un grand merci à tous et toutes les participant·e·s!

La Loterie solidaire du Comité de Solidarité/Trois-Rivières (CS3R) est un moyen pour l'organisme trifluvien de poursuivre ses activités et vise à promouvoir un monde plus juste et équitable.

### GAGNANT·E·S 2020

#### SOMMES DE 1025\$

Marc Bettz (billet n° 27) le 16 avril 2020.  
 Michel Corriveau (billet n° 21) le 21 mai 2020.  
 Claude Rompré (billet n° 60) le 21 mai 2020.  
 Hélène Lamothe (billet n° 42) le 18 juin 2020.  
 Jean-François Aubin (billet n° 107) le 18 juin 2020.  
 Camille Lafontaine (billet n° 9) le 17 septembre 2020.  
 Fernande St-Pierre-Huot (billet n° 141) le 17 septembre 2020.

#### SOMMES DE 1750\$

Marie Cécile Sauther (billet n° 97) le 15 octobre 2020.  
 Pascale Watchi (billet n° 164) le 15 octobre 2020.



Merci à toutes et tous les participant·e·s qui contribuent à la mission solidaire du CS3R chaque année! Félicitations aux gagnant·e·s!

CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT

# Faites un don au CS3R !

# AGIR

C'EST CHOISIR LE  
MONDE

WWW.CS3R.ORG



**Vous appréciez  
Le Point ?**

**Vous approuvez les  
prises de position et  
les valeurs du CS3R ?**

**Contribuez à la  
campagne de  
financement  
annuelle du CS3R.**

## 1. EN POSTANT VOTRE CHÈQUE

Chèque à l'ordre de : CSTM - Fonds de charité  
942, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières QC G9A 3X6

## 2. EN LIGNE DE FAÇON SÉCURITAIRE [www.cs3r.org/don](http://www.cs3r.org/don)

**LAISSER VOS  
VALEURS EN HÉRITAGE !**



**UNE POLICE  
D'ASSURANCE-VIE  
AU NOM DU CS3R ?**

ou

**UN LEGS TESTAMENTAIRE  
AU CS3R ?**

**POUR EN DISCUTER, CONTACTEZ JEAN-MARC LORD  
819 373-2598 POSTE 305 - [jean.marc.lord@cs3r.org](mailto:jean.marc.lord@cs3r.org)**

